



<http://www.leverrouge.fr>

Association Agréée pour la
Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques
AUBIN CRANSAC MONTBAZENS
« Le ver rouge »

Aubin, le 25 Octobre 2017

Objet : Réunion mensuelle du «ver rouge »

Ordre du jour :

- Bilan pêche Roudillou
- Présentation aappma de Viviez: bilan moral, bilan financier, avoirs, baux de pêche, plan de gestion piscicole.
- présentation aappma le ver rouge: bilan moral, bilan financier, avoirs, baux de pêche, plan de gestion piscicole.
- Modalités de fusion/absorption
- Projet de plan de gestion lâchers de truites.
- Calendriers concours.
- Questions diverses.

Présents : P MARTY , P DELERIS, JL JANDET, J ALEXANDRE, , H CERES, E RUFFIE , M CAPU, YETON, P COMBES, A COUSINET, M DEVERDIER, JC FALIPPOU, P KINAK, J FAUGIERES, P GARCIA. et aappma Viviez : Michel JULIEN, Laurent MUNOZ, Lucien MUNOZ, Jean THOMAS et Emile SALVADOR ,
Excusés : Thierry VERNIA, Serge BOURDONCLE, Gino AMADU, Laurent BARRI.

Compte rendu de séance :

- Bilan pêche du Roudillou : Prise de 1515 kg de poissons.
Répartition: Prévinière, lot Bouillac et Penchot; Firmi, Le GUA, Drulhe, et divers plans d'eau du plateau.
Poissons : brochets (40kg), carpes (270kg), gardon (831kg), perches (127kg), tanches (86kg), goujons (9kg)
- Présentation aappma de Viviez: bilan moral, bilan financier, avoirs, baux de pêche, plan de gestion piscicole.
 - 2 concours dans le cadre des festivités : Penchot (1^{er} juillet) et Bouillac (1^{er} Août) en pêche libre.
 - Parcours pêche sur le Lot à entretenir.
 - 6 alevinages par an (truites arc et fario, poissons blancs) .
 - 2 points de vente des cartes de pêche.
 - matériel à disposition : 2 bouteilles oxygène, remorque, débroussailleuse, tronçonneuse, etc...
 - Trésorerie : environ 8000 €; subvention : 3 donateurs
 - Territoire de pêche : le LOT de la chaussée de Roquelongue jusqu'à Cuzac et la partie basse du Riou Viou.
- présentation aappma le ver rouge: bilan moral, bilan financier, avoirs, baux de pêche, plan de gestion piscicole
Voir compte rendu et bilan financier de l'Assemblée Générale de 2016. Docs distribués.
- Modalités de fusion/absorption
Les modalités de fusion sont rappelées par P MARTY avec l'appui du dossier de la fusion réalisée entre les aappma "Laissac / Coussergues"
 - Pour aappma du ver rouge
 - Une AG extraordinaire le 8 novembre à 17h30
 - Pour aappma du Viviez
 - Une AG extraordinaire a prévoir
- Projet de plan de gestion lâchers de truites et dates concours.
Rencontre prévu entre P Marty, Marc Capus et Laurens Munoz le lundi 30 octobre.
- Repas de fin d'année : une date sera proposée à la réunion du 8 novembre.
- La sortie pêche des bénévoles(en bateau et du bord) est prévue le 22 novembre.

AG extraordinaire de validation de fusion : mercredi 8 novembre 17h30 salle des aînés au Gua

Merci de votre présence , Cordialement

Le secrétaire; M. Jean Luc JANDET

